Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-1002_07_2026-DE

DELIBÉRATION - SEANCE DU 2 JUILLET 2026

1002_07_2026 Désignation des représentants commissions GPA

Le deux juillet deux mille vingt-six (02/07/2026), à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier GUERVILLY, à la salle des fêtes de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 25 juin 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC (18h40)
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Ghislaine COTREL	Eric MORDELET (18h50)
	Arnaud LE BRAS	Hélène CORBEL
	Laure ROPERS	René QUEMENEUR
	Romain LE CABEC	Raphaël LOUBATON
	Gilles LE CALVEZ	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT (18h55)
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Arnaud LE BRAS	

Monsieur le Maire rappelle que, lors de l'installation du Conseil municipal, la commune a procédé à la désignation de ses représentants au Conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération, à savoir un conseiller communautaire titulaire et un conseiller communautaire suppléant.

En complément de cette représentation, Guingamp-Paimpol Agglomération invite chaque commune de moins de 1 000 habitants à désigner trois représentants appelés à siéger au sein des commissions communautaires.
Le Conseil municipal procède à la répartition des commissions communautaires en prenant en compte l'ensemble de ces cinq élus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

DESIGNENT les représentants suivants :

Élu(e)	**Commission**
Monsieur Olivier GUERVILLY	Habitat, urbanisme, mobilités
Madame Odile HERVE	Personnels, dialogue social, communication
Monsieur Romain LE CABEC	Environnement, climat, énergies, déchets
Monsieur Gilles LE CALVEZ	Territoires, citoyenneté, rayonnement
Madame Ghislaine COTREL	Familles, solidarités, Santé, cohésion humaine

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260702-1002_07_2026-DE

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à notifier la présente délibération à Guingamp-Paimpol Agglomération et à accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Olivier GUERVILLY

MAIRIE DE SAINT-CLET
22260

Le secrétaire de séance

Arnaud LE BRAS